

Reporting RSE - Réponse à la consultation NFRD

Publié le 7 juillet 2020

Le MEDEF a répondu à la consultation publique sur la révision de la directive sur la publication d'informations non financières.

Pour le MEDEF, la révision de la directive 2014/95/EU sur la publication d'informations non financières constitue une opportunité d'améliorer la cohérence du reporting extra-financier au niveau européen.

Le MEDEF est notamment en faveur de l'élaboration d'un standard européen commun de reporting extra-financier, qui doit permettre de renforcer la comparabilité des informations pour les utilisateurs finaux, tout en posant un certain nombre de principes à respecter pour garantir l'utilité et une large appropriation du standard.

Le MEDEF souhaite par ailleurs que plusieurs dispositions obligatoires en France soient reprises dans l'ensemble des pays de l'Union européenne. Ainsi, le MEDEF demande que la vérification par un organisme tiers indépendant soit rendue obligatoire, selon les mêmes modalités qu'en France. Le MEDEF est également en faveur d'une harmonisation au niveau européen de l'obligation de publier les informations relatives à la performance extra-financière dans le rapport de gestion, comme c'est le cas en France.

[>> Consulter la réponse détaillée du MEDEF à la consultation publique sur la révision de la NFRD \(en anglais\)](#)